



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Mairie - 48, place de la Libération - Cours La Ville - 69470 COURS
Tél. : 04 74 89 71 80 - Fax : 04 74 89 89 03 - Courriel : commune@mairie-cours.fr

Compte rendu de la réunion du 01/02/2019

Présents :

- **Intervenants** : Ginette MANARY (Adjointe chargée du CME – Cours La Ville), Lydie LEROY (Adjointe – Pont-Trambouze), Yolande AIGLE (Maire délégué – Thel), Jonathan PONTET (Conseiller Municipal, Intervenant au CME), Justine MERCIER (Intervenante au CME).

- **Conseillers Municipaux Enfants** :

- École Léonard de Vinci : Laura DEMURE ; Zakaria GUIA ; Milan PERRAUD ; Astrid PILON
- École Marcel Pagnol : Yannis CHERPIN ; Clara LEPINE
- École St Charles : Alban DUBREUIL ; Clarisse VESCOVI ; Lila MERCIER
- Ecole « La Farandole » : Janelle BIRCK
- Ecole de Thel : Thomas GONNACHON ; Thomas LENOIR

Excusés : Michel LACHIZE (Maire)

Absents : Emma CHEVALLIER (Ecole St Charles)

Mme MANARY et toute l'équipe des encadrants du CME accueillent nos jeunes et en profitent pour demander aux enfants, qui sont allés en Classe de Neige, comment c'est passé leur séjour à Autrans. Les enfants ont tous l'air d'être ravis. Ils ont pu apprendre à skier, d'autres à se perfectionner et tous ont été très contents de ce voyage organisé par la Commune.

Dans un premier temps, Mme MANARY annonce la démission de Faustine TACHET, Conseillère Municipale Enfant de l'Ecole de Pont-Trambouze. Cela semble fort dommage qu'elle abandonne aussi tôt sa fonction de jeune élue et l'engagement qu'elle a pris il y a à peine 2 mois envers ses camarades, et surtout envers elle-même. Mais c'est son choix et il doit être respecté.

1. Election du Maire du Conseil Municipal Enfants

Chaque enfant fait part ou non à l'assemblée de sa candidature à la fonction de Maire du CME. Il s'avère que 4 personnes sont candidates sur 12 présentes. Chaque candidat expose son programme :

- **Milan** : « Je souhaite être Maire, car cette fonction m'intéresse. Je suis préoccupé par des questions de sécurité à l'école. J'aimerais qu'il y ait moins d'insultes entre les enfants, dans la cour de l'école ou même en classe. Je voudrais trouver des solutions pour améliorer les relations entre les enfants ».
- **Clarisse** : « Je voudrais être Maire du CME car je souhaite soutenir plusieurs projets qui me tiennent à cœur. Je voudrais que les enfants choisissent leur menu à l'école. J'ai remarqué aussi qu'une maman ne pouvait pas passer avec sa poussette sur un trottoir. Le trottoir n'était pas assez large ».
- **Laura** : Laura lit un texte qu'elle a préparé : « Je m'appelle Laura, j'ai 9 ans, et je fais de la gym et du Basket. Je voudrais me présenter à la fonction de Maire, pour soutenir des causes comme la propreté de la ville. Il faudrait réfléchir à poser des cendriers vers les bars, pour ne plus trouver les mégots de cigarettes sur les trottoirs. Je voudrais aussi que nous apprenions la langue des signes à l'école et qu'une association soit créée pour aider les enfants hospitalisés ».

- **Janelle** : Janelle explique qu'elle s'est présentée dans un premier temps au CME pour découvrir le rôle de cette instance. Maintenant, elle souhaite se présenter à l'élection du « petit » Maire, car elle voudrait continuer à découvrir le fonctionnement de cette assemblée. Son objectif en tant que Maire est de représenter l'ensemble de ses camarades.

Après avoir écouté attentivement le programme de chaque candidat, il est demandé aux enfants de voter pour la personne de leur choix. Un bulletin de vote leur est remis. Ils passent un à un dans l'isoloir pour noter le nom du candidat qu'ils souhaitent élire à la fonction de Maire du CME. Ensuite, chaque enfant présente sa carte d'électeur et appose sa signature sur la liste d'émargement, avant de déposer son bulletin de vote dans l'urne. Ginette MANARY profite de ce moment, pour informer les enfants sur les élections européennes qui auront lieu le 26 Mai prochain. Elle les invite à se rendre au bureau de vote avec leurs parents, pour voir le déroulement des élections et pourquoi pas le dépouillement, le soir.

Il est ensuite procédé au dépouillement des bulletins de vote et à l'annonce du résultat :

- Laura DEMURE : 5 voix
- Clarisse VESCOVI : 3 voix
- Milan PERRAUD : 3 voix
- Janelle BIRCK : 1 voix

Aucune majorité absolue n'ayant remporté le scrutin, il est procédé à un second tour, entre Laura DEMURE, Clarisse VESCOVI et Milan PERRAUD. Un second bulletin est remis aux enfants. Ils passent à nouveau un à un dans l'isoloir et déposent ensuite leur bulletin de vote dans l'urne.

Il est ensuite procédé au dépouillement des bulletins du second tour et à l'annonce du résultat :

- Laura DEMURE : 6 voix
- Clarisse VESCOVI : 3 voix
- Milan PERRAUD : 3 voix

« Ayant obtenu la majorité relative, avec 6 voix, il est déclaré que **Melle Laura DEMURE**, (Ecole L. de Vinci – Cours La Ville), est élue Maire du Conseil Municipal Enfants de la Commune de COURS »



Laura est applaudie et félicitée par tous. Une écharpe tricolore lui est remise. Elle devra la porter à chaque grande cérémonie officielle.

Ensuite, il lui est demandé de bien vouloir choisir 2 Adjointes, pour l'aider dans ses fonctions. Elle nomme :

- **Thomas GONNACHON** (Commune déléguée de Thel)
- **Janelle BIRCK** (Commune déléguée de Pont-Trambouze)

Une photo officielle de cette jeune Municipalité est réalisée.

2. Projets du CME

La seconde partie de la réunion consiste à découvrir les actions que chacun souhaite mener dans le cadre du CME.

Laura rappelle les projets qu'elle nous a proposés lors de sa profession de foi et elle ajoute qu'elle souhaiterait qu'il y ait plus de jeux pour les enfants dans les parcs publics. Ginette rappelle que ces jeux ont un coût très élevé. Le CME ne disposant pas de budget propre à lui, ne peut pas faire de dépense de ce style. Cependant, elle propose d'en discuter avec l'Adjointe référente en la matière.

Janelle, elle souhaiterait améliorer les repas de la cantine de l'école. Lydie lui précise que ce problème est en cours d'étude et de nouvelles solutions devraient voir le jour prochainement.

Thomas propose quant à lui de rencontrer les personnes âgées, lors d'une visite intergénérationnelle. Lila précise que nous pourrions apporter des jeux de société, pour jouer avec eux.

Alban voudrait que chaque enfant ait un uniforme scolaire, afin de réduire les différences entre chaque élève.

Thomas précise qu'il serait bien qu'il y ait des barrières aux sorties d'écoles, afin d'éviter que les enfants puissent courir dans la rue. Yolande lui répond que chaque enfant doit se contrôler. Il n'est pas possible d'installer des barrières, le long de tous les trottoirs. Les enfants ne doivent pas courir en sortant de l'école, c'est une question de bon sens, pour leur propre sécurité.

La séance est levée à 18h. Laura demande si elle peut garder son écharpe tricolore de « petit Maire », pour la montrer à ses camarades de classe. Elle est très fière de cette nouvelle fonction.



Prochaine réunion prévue le Vendredi 15 Mars 2019 à 17h

Bonnes vacances d'hivers à tous !